La lettre d'information de la Mairie de Lussat-Lignat

LA LUSSATITE



Septembre 2014

Lettre N°1

Lors des élections municipales, nous vous avions confié nos ambitions et le programme que nous souhaitions réaliser durant notre mandat. Nous avons décidé de vous tenir informés tout au long de ce mandat des réalisations effectuées. Voici le 1^{ier} numéro de LA LUSSATITE, notre lettre d'information en complément du bulletin municipal.

ECOLE: TRAVAUX, GARDERIE ET CANTINE





Rentrée scolaire : quelques nouveautés

Comme chacun a pu le constater, cette année encore la période des vacances d'été a été mise à profit pour les travaux de rénovation des façades à l'école, colorées côté cour maternelle.

Garderie

Suite à l'enquête menée en juin 2014 auprès des parents d'élèves de l'école de Lussat-Lignat concernant les horaires de la garderie, il en ressort une forte demande pour rallonger la plage horaire du soir et ce jusqu'à 18h30. Les nouveaux horaires sont donc les suivants :

Matin: 7h30 à 8h35 Soir: 16h30 à 18h30

Le coût de chaque plage horaire a été fixé à 1,40 euros.

Cantine

Après un repas test effectué en juin 2014 avec un prestataire différent qui a donné toute satisfaction, il a été décidé de confier à cet organisme « la Sogirest » la livraison des repas à la cantine de notre école à compter de la rentrée scolaire.

Coût du repas enfant : 3,10 euros.



Conception, rédaction et crédits photos : Commission communication de la Mairie de Lussat Contact Mairie : mairie.lussat63@wanadoo.fr – Téléphone : 04 73 83 23 11

p 1

CONTENEUR TEXTILES



Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le Syndicat des Bois de l'Aumône, en partenariat avec le Relais (membre d'Emmaüs France) a proposé l'installation d'un conteneur à textiles sur notre commune. Il est installé à côté du conteneur à verres près de la salle communale.

Que donner au relais?

- des vêtements en bon état,
- des chaussures liées par paire,
- du linge de maison,
- de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures,...).

Le tout doit être enfermé dans un sac de moins de 50 litres. Ce tri donne lieu à 55 % de réemploi, revente de textiles en bon état dans des boutiques « Ding Fring » et à 35 % de recyclage, transformation des textiles usagés en matériaux (isolants textiles et acoustiques Melisse, chiffons,...).

Vous aussi participez à réduire la production de déchets ménagers.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Ce samedi 20 septembre de 14h à 17h, l'association Lussat Autrefois, dans le cadre des journées du patrimoine, vous invite à venir découvrir les travaux déjà effectués au château de Lignat. A cette occasion, l'histoire du château vous sera contée lors de cette visite gratuite.

Venez nombreux en famille ou avec vos amis!



RESERVATION DE LA SALLE COMMUNALE

Chaque année, début septembre, une réunion entre Mairie et associations a pour but de dresser un calendrier d'utilisation de la salle de sports et de la salle communale.

Afin d'optimiser l'occupation de la salle communale, dorénavant chaque association donnera ses desiderata lors de la réunion de septembre dans la limite de 3 week-ends d'occupation par an. Une pré-réservation sera enregistrée et devra systématiquement être confirmée par écrit (mail ou courrier) 3 mois avant la date afin de permettre plus de locations aux habitants de la commune.

Suite au cambriolage qui a eu lieu récemment à la salle communale, une nouvelle serrure va être installée et de nouvelles clefs distribuées.

Chaque association, utilisant régulièrement la salle (plusieurs fois par mois) recevra en début de saison une clef qui devra être rendue en fin de saison.

Les réunions de bureau des associations devront se dérouler à la mairie afin de libérer la salle communale. Concernant les particuliers, seuls les habitants de notre commune peuvent réserver la salle au tarif de 180€.



NOUVEAUX HORAIRES D'ECLAIRAGE PUBLIC

Guidées par la nécessité de s'orienter vers des économies énergétiques et budgétaires, de nombreuses communes (11 sur 14 du territoire de notre communauté de communes et 30% sur le département) ont décidé d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit.

Le conseil municipal a choisi d'appliquer cette mesure. Elle sera effective d'ici la fin de l'année. La programmation des horaires sera intégrée au programme de rénovation de l'ensemble du réseau d'éclairage public de Lussat-Lignat (remplacement par des systèmes d'éclairage moins consommateurs).

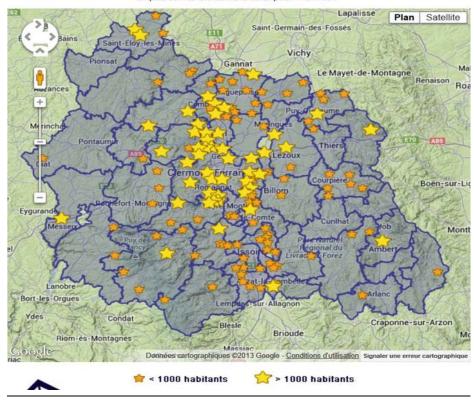
Les horaires retenus sont :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi extinction de 23h00 à 5h00,
- vendredi, samedi, dimanche extinction de 24h00 à 5h00.

Communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit dans le Puy-de-Dôme (carte non-exhaustive actualisée le 18/06/2013)



Cliquez sur les étoiles de la carte pour + d'infos !



PLANNING DES EVENEMENTS

Date	Association / Organisme	Evènement	Lieu
23 septembre 2014	Le RAM	Séance de « Bébés lecteurs » de	Bibliothèque
		9h à 10h30	
15 et 16 novembre 2014	Luss'art	Exposition	Salle communale
22 novembre 2014	Ligue contre le cancer	Concours de belote	Salle communale
09 janvier 2015	La Mairie	Les vœux du Maire	Salle communale

Cette rubrique est ouverte aux associations pour toute annonce de manifestations. Merci de contacter la Mairie.



Conception, rédaction et crédits photos : Commission communication de la Mairie de Lussat Contact Mairie : mairie.lussat63@wanadoo.fr – Téléphone : 04 73 83 23 11

р3

SECRETARIAT DE MAIRIE



A compter du 18 septembre, notre secrétaire de Mairie Mme Gwendoline BEAUDEAU, à Lussat depuis avril 2008, nous quitte pour occuper un poste à la Mairie de Clermont-Ferrand.

Nous la remercions chaleureusement pour son professionnalisme et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Elle sera remplacée par Fiona CARLET à qui nous souhaitons la bienvenue.

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite :

Cédric REIGNAT, commissions travaux, finances et communication.

Sandrine DUPRE, commissions travaux, urbanisme et vie scolaire.

Stéphane DUMONT, 4ème adjoint, commissions vie scolaire, finances et animation.

Emeline RIOU, commissions animation et urbanisme.

Dominique DUCHE, commissions travaux et urbanisme.

Frédéric GARRAUD, commissions travaux et terrains communaux.

Christian ARVEUF, Maire, commissions travaux, urbanisme, vie scolaire, finances, animation, communication, terrains communaux, CCAS et délégué à la Communauté de Communes.

Monique BEAUMATIN, 3ème adjointe, commissions finances, communication, animation et CCAS.

Agathe DEMAS, commissions travaux, animation, terrains communaux et CCAS.

Sandrine PESCHAUD, commissions urbanisme, communication et CCAS.

Hervé ARSAC, commissions travaux, urbanisme et terrains communaux.

Isabelle TISSANDIER, 1ère adjointe, commissions urbanisme, vie scolaire, finances, communication, terrains communaux et CCAS.

Nicolas MOREAU, commissions finances et communication.

Stéphanie DELARBRE, commissions travaux, vie scolaire et communication.

Laurent PALASSE, 2ème adjoint, commissions urbanisme, animation et délégué à la Communauté de Communes.

p 4



Conception, rédaction et crédits photos : Commission communication de la Mairie de Lussat Contact Mairie : mairie.lussat63@wanadoo.fr – Téléphone : 04 73 83 23 11